



SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

DOCUMENTS A FOURNIR

- Copie recto verso de la carte d'identité
- Attestation Vitale de l'année
- 1 RIB/IBAN
- 1 chèque de cotisation de 217 € à l'ordre de « Régie du Conservatoire »
- Ou Attestation conditionnelle ou définitive de bourse

Pour les étrangers :

- copie carte de séjour
- extrait acte de naissance en chinois et en français avec traduction faite en France par traducteur assermenté en France
- le tampon de législation soit le tampon apostille suivant le pays d'origine
- copie complète du passeport